



Planification des besoins en espace

2024-2029

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Demande d'un avis auprès des municipalités et des municipalités régionales
de comté en vue de l'adoption de la Planification des besoins d'espace

Projet : novembre 2023 Mise à jour : février 2024

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
2255, avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7

Téléphone : 450 773-8401

Courriel : secgen@cssh.gouv.qc.ca

Site Web : <https://www.Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.gouv.qc.ca/>

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Portrait du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	6
2.1	Plan d'engagement vers la réussite	7
2.2	Besoins d'espace en croissance.....	8
3	Processus de consultation des municipalités et des municipalités régionales de comté	10
3.1	Échéancier 11	
3.2	Suivi attendu des municipalités et des municipalités régionales de comté	12
3.3	Caractéristiques recherchées pour les terrains.....	13
4	Portrait des secteurs et des besoins d'ajouts d'espace	14
4.1	École Saint-Damase, école Saint-Pierre, école au Cœur-des-Monts : immeuble Sacré-Cœur et immeuble Bon-Séjour, et école de la Rocade	16
4.2	École au Quatre-Vents : immeuble Saint-Barnabé-Sud, immeuble Saint-Bernard, Immeuble Saint-Jude, immeuble Saint-Louis, école Notre-Dame- de-la-Paix, école Saint-Hugues-Saint-Marcel : Immeuble Saint-Marcel et immeuble Saint- Hugues.....	17
4.3	École de la Croisée, école Henri-Bachand et école Plein-Soleil.....	18
4.4	École Sacré-Cœur (Acton Vale), école Saint-André, école Roger-Labrière.....	19
4.5	École Assomption, école Sainte-Rosalie, école Roméo-Forbes, école des Passereaux : Immeuble Maurice-Jodoin, école Saint-Charles-Garnier : immeuble Jacques-Cartier, Immeuble Saint Charles-Garnier, et école au Domaine-sur-le-Vert.....	20
4.6	École Lafontaine, école Larocque, école Douville, école Saint-Sacrement, école Bois-Joli-Sacré-Cœur : immeuble Sacré-Cœur et immeuble Bois-Joli.	21
4.7	École Saint-Joseph-Spénard : immeuble Saint-Joseph et immeuble Spénard.....	22
4.8	École Saint-Thomas-d'Aquin : immeuble I et immeuble 2, et école La Présentation.....	23
4.9	École des Moissons (Saint-Théodore-D'Acton), école Saint-Nazaire.....	24
4.10	École Saint-Jean-Baptiste (Roxton-Falls), école Notre-Dame (Sainte-Christine).....	25
4.11	Écoles secondaires, centres de formations aux adultes, et école spécialisée.....	26
5	Sommaire des besoins en terrain.....	28



Introduction

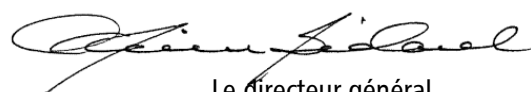


Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe assure des services éducatifs à la population répartis sur les territoires des municipalités régionales de comté d'Acton et des Maskoutains en outillant, et en soutenant un réseau de 31 écoles primaires 6 écoles secondaires, une école spécialisée en adaptation scolaire, un centre de formation professionnelle, et un centre de formation aux adultes. Les centres de services scolaires sont tenus, en vertu des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après « *LIP* »), de mener annuellement un processus de planification des besoins d'ajouts d'espace d'infrastructures scolaires. Nous en sommes à la quatrième année de cet exercice. La démarche menant à l'adoption de cette planification doit être précédée par une consultation menée auprès des municipalités, des villes, et des municipalités régionales de comté afin d'obtenir toute information susceptible de modifier ces besoins.

Ce processus débute avec l'analyse des données en matière de clientèle scolaire, et l'identification des enjeux prévus selon un plan quinquennal qui est soumis à la consultation des villes et des municipalités situées sur le territoire du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Une fois les enjeux validés avec les dernières données en provenance du ministère de l'Éducation, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe révisé cette prévision et consulte une première fois les municipalités, les villes et les municipalités régionales de comté du territoire en vue d'élaborer un Projet de planification de besoin d'espace en matière d'infrastructure scolaire qui leur sera à nouveau soumis pour leur avis. Cette planification sera ensuite adoptée par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et approuvée par le ministère de l'Éducation.

Ainsi, le présent document, intitulé *Projet de planification des besoins d'espace 2024-2029*, vient dresser l'évolution des besoins en termes de locaux par école et par secteur dans un horizon de cinq ans, et résume les principaux enjeux quant à l'organisation scolaire des 31 écoles primaires et des 6 écoles secondaires du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Les données présentées pour l'année scolaire 2023-2024 ont été établies pour chaque édifice en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les établissements au 30 septembre 2023, alors que les prévisions du nombre de locaux nécessaires pour chaque secteur en 2024-2025 ont été transmises par le ministère de l'Éducation. Il est important de noter que ces prévisions sont basées essentiellement sur le bassin de population occupant un territoire, et que les départs et arrivées rendent moins précises les prévisions. Ces données tiennent également compte d'une pondération pour les élèves scolarisés en classe d'enseignement spécialisé, puisque ces groupes accueillent moins d'élèves par local qu'un groupe régulier. Le nombre de locaux supplémentaires nécessaires pour offrir le service de préscolaire 4 ans a été ajouté à ces prévisions. Selon l'engagement du premier ministre, monsieur François Legault, les centres de services devront répondre à la demande d'admission des parents de tous les jeunes élèves de 4 ans dès 2026. Bien que la fréquentation pour le préscolaire 4 ans n'est pas obligatoire, le ministère de l'Éducation a indiqué que les centres de services doivent prévoir un taux approximatif de fréquentation de 40 %.

Enfin, une première démarche de révision de la répartition des élèves entre les écoles primaires des secteurs de Saint-Hyacinthe est complétée. La nouvelle répartition réduit les dépassements dans les écoles de ces secteurs, et utilise les places qui sont désormais disponibles dans la nouvelle école au Domaine-sur-le-Vert. Une nouvelle analyse de la répartition sera entreprise pour le secteur nord à la suite de l'annonce d'une construction dans ce secteur. Cette démarche prendra en compte les différents projets de développements connus, d'agrandissement, et de réfection d'écoles qui seront planifiés sur un horizon de dix ans. D'autres ajouts au secteur primaire de Saint-Hyacinthe seront nécessaires d'ici 2028.



Le directeur général,
Jean-Pierre Bédard



Dave Hamel
Photographe

2

Portrait du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



2.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

En septembre 2023, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe adoptait son nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le PEVR identifie les priorités que le Centre de services scolaire met de l'avant ainsi que les orientations pour l'ensemble de l'organisation en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative. Ces orientations sont :

- **Prioriser la réussite de tous les élèves par l'utilisation des pratiques probantes.**
- **Rehausser les compétences en littératie et en numératie en misant sur l'effet enseignant et l'apport de la communauté éducative.**
- **Offrir un environnement inclusif, bienveillant, sain et sécuritaire.**

Le [PEVR](#) est un outil de gouvernance vivant qui constitue une feuille de route articulée par un plan opérationnel qui détaille les initiatives qui sont graduellement déployées au sein de toutes les unités administratives et les établissements scolaires jusqu'en 2027. Il définit les orientations, les objectifs et les leviers du CSSSH qui soutiendront la réussite éducative des élèves, notamment en ce qui concerne la persévérance, la diplomation et la qualification. Les actions et les résultats liés à ces initiatives sont régulièrement communiqués aux employés et aux parents.

TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION EN CONSTANTE PROGRESSION

Selon les dernières données du ministère de l'Éducation¹ les élèves du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe ont un taux de diplomation et de qualification qui s'élève maintenant à 76,8 % alors que la moyenne de l'ensemble des écoles du réseau public québécois se situe à 81 %. Ce résultat est un record de hausse et s'inscrit dans l'atteinte de la principale ambition du CSSSH, soit d'augmenter à 80% la proportion des élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification après 7 ans.

¹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Rapport | Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, Édition 2022, consulté sur www.education.gouv.qc.ca le 4 décembre 2023.

2.2 BESOINS D'ESPACE EN CROISSANCE

Notre croissance s'est illustrée à plusieurs niveaux. À titre d'exemple, le budget global du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe est passé de 195 M\$ en 2019-2020, à 214 M\$ en 2020-2021, à 239 M\$ en 2021-2022, à 250 M\$ en 2022-2023 et de 257,6 M\$ en 2023-2024 tout en maintenant les frais de gestion autour de 4 %. Le budget d'investissement des ressources matérielles dans le cadre du « Programme de maintien des bâtiments » a été, quant à lui de 18,9M\$. Comme par les années passées, nos états financiers présentent un résultat à l'équilibre ; ils reflètent une valeur importante de notre organisation, soit celle de prioriser les investissements en services à l'élève plutôt que les grands surplus budgétaires.

Pour l'année 2023-2024, nous observons une hausse des élèves au secteur jeune de 1,2 %, ce qui a pour effet d'augmenter les effectifs du personnel enseignant dans ce secteur de 1,7 %. La hausse de la clientèle se traduit, depuis déjà plusieurs années, en différents projets d'agrandissement et de construction. Déjà annoncés précédemment, les travaux à l'école primaire de la Rcade, les travaux à l'école secondaire Fadette ainsi que la construction de la nouvelle école primaire au Domaine-sur-le-vert ont tous été complétés. Des travaux de conception sont en cours pour l'école primaire des Passereaux. Les travaux d'agrandissement de l'école primaire Bois-Joli-Sacré-Cœur, de l'immeuble Bon-Séjour à l'école au Cœur-des-Monts et de l'école secondaire Samuel-Casavant, sont pratiquement achevés.

Les prévisions du ministère de l'Éducation sont basées sur les recensements et le taux de progression démographique. Plusieurs municipalités de notre territoire sont en développement, et ce dernier semble s'accélérer. Ces conditions nous portent à croire que les prévisions sont en deçà de la réalité.

L'effectif scolaire dans les écoles primaires atteint un sommet jamais inégalé. Au secondaire, nous sommes déjà en croissance depuis plusieurs années ce qui met une pression importante sur nos infrastructures.

VÉTUSTÉ DES BÂTIMENTS

La dernière mise à jour des indices d'état gouvernementaux publiée par le ministère de l'Éducation (janvier 2023) indique que 38,5 % des bâtiments du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont dans un état satisfaisant (cote de A à C). La capacité du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe d'accélérer la résorption du déficit d'entretien des immeubles est directement tributaire des investissements consentis par le ministère de l'Éducation. En fonction des allocations reçues, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe adapte annuellement sa planification des travaux à réaliser dans les établissements scolaires. Cette planification de travaux est réalisée en conformité avec l'orientation 3 du PEVR qui prévoit que le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe se donne comme objectif d'offrir un environnement sain et sécuritaire. Pour atteindre cet objectif, d'importants travaux seront menés dans plusieurs écoles. Avec le niveau de financement actuel, l'atteinte de la cible demeure un défi de taille.

En 2021, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a documenté, de façon rigoureuse, par des audits, le vieillissement et l'état de chacune des composantes de ses 57 bâtiments. Pour atteindre l'orientation du PEVR, des travaux majeurs devront être réalisés dans un bon nombre d'écoles au cours des dix années à venir pouvant engendrer des coûts de plusieurs centaines de millions de dollars. Puisque pour certains bâtiments, il est plus avantageux financièrement de les reconstruire plutôt que de les rénover, il est à noter que certaines écoles seront démolies et reconstruites parfois sur le même terrain et parfois sur d'autres terrains. Ces travaux s'ajoutent à ceux de construction et d'agrandissement des écoles, et ne peuvent être tous réalisés en période estivale. Par conséquent, des travaux doivent maintenant être planifiés tout au long de l'année, en présence des élèves et des employés. Dans certains cas, l'utilisation d'un immeuble de transition est une solution pour réduire les impacts sur les occupants.

PROCESSUS ANNUEL DE CONSULTATION

Le processus annuel établi par la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* prévoit une nouvelle démarche de consultation auprès du milieu municipal afin que les centres de services scolaires puissent préparer leur planification des besoins d'espace qui ultimement, recevra l'approbation et le financement du ministère de l'Éducation.

Pour la troisième année de cette démarche, les projets présentés concernent des demandes d'ajouts d'espace antérieures qui ont été actualisées, ainsi que de nouvelles demandes qui ont été déposées auprès du ministère de l'Éducation, le 29 septembre 2023, afin de répondre aux exigences. Les prochaines planifications annuelles évolueront sur la base de cet état de situation avec des consultations menées auprès du milieu municipal, et en fonction des délais prévus dans le règlement.

De tels projets de construction, d'agrandissement et de réfection ont pour objectif de répondre aux besoins des élèves et des membres du personnel en termes d'ajouts d'espace, de diminution de transfert d'élèves entre les écoles, de proximité pour les élèves scolarisés en classe d'enseignement spécialisé, et ont pour objectif de favoriser un environnement sain, stimulant et sécuritaire pour tous les élèves et les employés.

Toutefois, ces changements positifs peuvent se traduire par des impacts sur les élèves, les employés et la population en général, notamment avec la révision des plans de répartition rendus nécessaires par la construction ou l'agrandissement d'une école.

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Dans ce contexte, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe veut également informer et impliquer ses élèves, ses employés, ses parents et les citoyens tôt dans le processus de planification des différents projets de gestion d'infrastructures scolaires et tout au long des dix prochaines années, afin de leur faire connaître les enjeux qui entoureront ces travaux majeurs et recevoir leur avis et leurs préoccupations.

Plus précisément, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe intégrera les différents projets de travaux de construction, d'agrandissement et de réfection d'écoles sous une stratégie de communication commune visant à exprimer sa vision en matière de gestion d'infrastructures scolaires. Comme mentionné précédemment, l'ajout de nouveaux espaces, et l'accroissement de la clientèle, peuvent se traduire par une nouvelle répartition des élèves et la réorganisation de certaines classes d'enseignement spécialisé, ce qui peut susciter des questionnements.

3

*Processus de consultation des
municipalités et des
municipalités régionales de comté*



ÉCOLE

AU DOMAINE-SUR-LE-VERT

3.1 ÉCHÉANCIER

Les articles 272.2 et suivants de la Loi sur l'instruction publique établissent le processus de consultation des municipalités et des municipalités régionales de comté, menant à l'adoption par le centre de services scolaire d'une planification des besoins d'espace, qui est ensuite approuvée par le ministère de l'Éducation.

Afin de respecter ce nouveau processus, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a établi l'échéancier suivant :

DATE	QUOI
5 février 2024	Présentation d'un projet préliminaire de planification des besoins en espace aux municipalités de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains ainsi que de la Municipalité régionale de comté d'Acton.
22 mars 2024	Date finale de réception des informations pertinentes relatives à la planification des infrastructures de la part des municipalités régionales de comté et des municipalités.
26 mars 2024	Adoption du Projet de planification des besoins d'espace 2024-2029 par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.
27 mars 2024	Envoi du projet de planification des besoins d'espace 2024-2029 aux municipalités et aux municipalités régionales de comté.
Avant le 10 mai 2024	Transmission au Centre de services scolaire des avis de la part des municipalités et des municipalités régionales de comté.
14 mai 2024	Adoption de la planification des besoins d'espace 2024-2029 par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.
28 juin 2024	Approbation ou refus de la part des municipalités et transmission au Centre de services et à chacune des municipalités.
5 juillet 2024	Soumission de la planification au ministère de l'Éducation pour approbation.

3.2 SUIVI ATTENDU DES MUNICIPALITÉS ET DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Le présent document constitue un Projet de planification des besoins d'espace. Il est transmis aux municipalités concernées, afin d'**obtenir un avis qui permettra d'ajuster le projet**.

Les municipalités sont au fait des principaux projets de développement immobilier de leur territoire, ces informations relatives à leur développement sont susceptibles d'influencer ses prévisions de besoin d'espace. Ces informations pourront être intégrées dans le présent document.

Ce document sera ensuite adopté par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et transmis à nouveau aux municipalités concernées, afin que celles-ci **déterminent par une résolution de leur conseil si elles approuvent** ou non.

La Planification des besoins d'espace sera ensuite transmise au ministre de l'Éducation, pour approbation par ce dernier. Les résolutions des municipalités y seront jointes.

Cette année est la quatrième d'une démarche récurrente. Notez que le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe souhaite **recevoir des municipalités l'information des projets immobiliers d'importance dès qu'ils sont connus**.

3.3 CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES POUR LES TERRAINS

En plus des caractéristiques du règlement sur les autres conditions et modalités applicables au régime de cession d'un immeuble par une municipalité locale à un centre de services scolaire (LIP chapitre I-13-3, article 452.1), un terrain doit posséder les caractéristiques suivantes, aux fins de la construction ou de l'agrandissement d'une école ou d'un centre :

- ❖ Avoir une superficie suffisante pour permettre la construction du type d'école ou de centre envisagé et l'aménagement des installations extérieures requises, dont les espaces récréatifs, un débarcadère et des espaces de stationnement, de même qu'une superficie excédentaire d'au moins 20 % permettant un éventuel agrandissement;
- ❖ Avoir un terrain minimum de 20 000 m² pour une école d'une capacité de quatre locaux pour le préscolaire et de douze locaux pour le primaire;
- ❖ Offrir un minimum de 10 m² par élève dans la cour d'école;
- ❖ Être configuré de manière à permettre un agencement optimal des bâtiments et des autres installations;
- ❖ Présenter une pente maximale moyenne de 10 %;
- ❖ Être adjacent à une rue;
- ❖ Offrir un accès pour un débarcadère d'autobus qui donne sur la cour d'école;
- ❖ Offrir un accès distinct pour un débarcadère d'automobile pour les parents
- ❖ Avoir un terrain non enclavé;
- ❖ Être exempt de contaminant ou d'une épaisseur de remblai trop importante;
- ❖ Avoir un sol stable permettant la construction d'un immeuble dans des conditions normales et être exempt de caractéristiques physiques qui impliqueraient des frais préalables à la construction;
- ❖ Ne pas être situé à l'intérieur d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique/civile, telle une zone d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain ou d'autre cataclysme, ou pour des raisons de protection environnementale;
- ❖ Être exempt de plan ou de cours d'eau, de marais ou autre milieu humide;
- ❖ Être situé à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation;
- ❖ Ne pas être soumis à des règles de zonage ne permettant pas l'usage institutionnel ou communautaire;
- ❖ Ne pas être situé sur un site patrimonial;
- ❖ Ne pas être situé à proximité, au sens de l'article 33 de la Loi encadrant le cannabis (chapitre C-5.3), d'un point de vente établi de la Société québécoise du cannabis;
- ❖ Être desservi, ou l'être en temps opportun, par des services d'aqueduc, d'égouts, d'électricité, de gaz et de télécommunication dont la capacité est suffisante pour répondre aux besoins de l'établissement d'enseignement dont la construction ou l'agrandissement est projeté.

4

Portrait des secteurs et des besoins d'ajouts d'espace



Cette section présente, pour chacun des secteurs du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, le niveau d'occupation des écoles qui le compose et les besoins d'ajouts d'espace, ainsi que les actions proposées pour y parvenir. Ces actions peuvent être :

- ❖ Le dépôt de demandes d'ajouts d'espace auprès du ministère de l'Éducation;
- ❖ La révision de plans de répartition de certains secteurs afin de rééquilibrer le nombre d'élèves entre les écoles;
- ❖ L'ajout de locaux modulaires pour un dépassement ponctuel ou en attendant un ajout permanent;
- ❖ La réaffectation de certains locaux de spécialité (musique, anglais), de laboratoires informatiques, de locaux du service de garde ou de la bibliothèque, afin d'ouvrir des groupes additionnels et ainsi limiter les transferts d'élèves;
- ❖ Le transfert temporaire de groupes d'élèves, par exemple, tous les élèves du préscolaire d'une école vers une autre;
- ❖ Le déplacement de classes d'enseignement spécialisé.

Comme mentionné dans l'introduction du présent document, les données présentées pour l'année scolaire 2023-2024 sont le reflet du nombre de locaux de classe utilisés en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les établissements au 30 septembre 2023, alors que les prévisions du nombre de locaux nécessaires pour chaque secteur ont été transmises par le ministère de l'Éducation. La colonne Capacité MEQ est la capacité d'accueil théorique en nombre de groupes calculé par le ministère de l'Éducation selon les normes de service de 2023. La section adaptation scolaire indique le nombre de groupes spécialisés localisés dans l'établissement. Ce nombre est inclus dans la clientèle actuelle. Le nombre de groupes présentement offerts et les locaux nécessaires pour offrir le service de préscolaire 4 ans à une moyenne de 40 % des élèves qui seront admissibles à ce service en 2026-2027. Il est aussi inclus dans la clientèle actuelle.

La mécanique d'analyse des besoins d'ajouts d'espace se fait par secteur qui est un regroupement de bassins. Les bassins sont les territoires desservis par un établissement scolaire.

Cette section fait également état des besoins de cession de terrains par les municipalités, lorsque des demandes d'ajouts d'espace sont présentées afin de construire ou d'agrandir des écoles ou des centres.

4.1 ÉCOLE SAINT-DAMASE

ÉCOLE SAINT-PIERRE (SAINT-VALÉRIEN)
 ÉCOLE AU CŒUR-DES-MONTS, IMMEUBLE SACRÉ-CŒUR (SAINT-PIE)
 ÉCOLE AU CŒUR-DES-MONTS, IMMEUBLE BON-SÉJOUR (SAINT-PIE)
 ÉCOLE DE LA ROCADE (SAINT-DOMINIQUE)

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 01 Sud compte quatre écoles primaires et cinq immeubles.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Secteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P01	12, 13, 20, 25	Nombre	9-Total		63	63	63	63	65	65
		Capacité des bâtiments en activités (en classes)	862040 - Saint-Damase 862059 - Saint-Pierre 862061 - Immeuble Sacré-Coeur 862062 - Immeuble Bon-Séjour 862063 - Rocade, de la	Saint-Damase Saint-Valérien-de-Milton Saint-Pie Saint-Pie Saint-Dominique	10 10 13 11 12	10 10 13 11 12	10 10 13 19 17	10 10 13 19 17	10 10 13 19 17	10 10 13 19 17
		Total : capacité d'accueil			56	56	69	69	69	69
		Ajout d'espace - projet non	862062 - Immeuble Bon-Séjour (agrandissement) 862063 - Rocade, de la (agrandissement)		8 5	8 5	0 0	0 0	0 0	0 0
		Total : capacité d'accueil			13	13	0	0	0	0
		Capacité			69	69	69	69	69	69
		Besoin /			6	6	6	6	4	4
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			6	6	5	6	4	4
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Globalement, ce secteur est en légère hausse de clientèle. Pour les écoles Saint-Damase et Saint-Pierre, l'utilisation d'un local spécialisé permettra d'accueillir les élèves sans modifier les bassins. La modification de l'indice de milieu socio-économique (IMSE) de l'école au Cœur-des-Monts a entraîné une augmentation du nombre d'élèves par groupe et nous a permis d'augmenter notre capacité pour le secteur de ce bassin. En contrepartie, plusieurs projets immobiliers sont planifiés dans la municipalité de Saint-Pie, ce qui graduellement utilisera la capacité disponible. Les prévisions de la clientèle pour l'école de la Rocade sont en hausses et le nombre de groupes actuel est sous la capacité d'accueil défini par le ministère de l'Éducation.

4.2 AUX QUATRE-VENTS, IMMEUBLE SAINT-BARNABÉ-SUD AUX QUATRE-VENTS, IMMEUBLE SAINT-BERNARD AUX QUATRE-VENTS, IMMEUBLE SAINT-JUDE AUX QUATRE-VENTS, IMMEUBLE SAINT-LOUIS ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX (SAINT-SIMON) ÉCOLE SAINT-HUGUES – SAINT-MARCEL, IMMEUBLE SAINT-MARCEL ÉCOLE SAINT-HUGUES – SAINT-MARCEL, IMMEUBLE SAINT-HUGUES

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 02 Nord compte trois écoles primaires et sept immeubles.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Secteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P02	08, 15, 22, 28	Nombre	9-Total		35	35	34	34	33	32
		Capacité des bâtiments en activités (en classes)	862009 - Immeuble Saint-Barnabé-Sud	Saint-Barnabé-Sud	4	4	4	4	4	4
			862012 - Immeuble Saint-Marcel	Saint-Marcel-de-Richelieu	4	4	4	4	4	4
			862048 - Immeuble Saint-Bernard	Saint-Bernard-de-Michaudville	3	3	3	3	3	3
			862049 - Immeuble Saint-Jude	Saint-Jude	10	10	10	10	10	10
			862050 - Immeuble Saint-Louis	Saint-Louis	3	3	3	3	3	3
			862070 - Notre-Dame-de-la-Paix	Saint-Simon	7	7	7	7	7	7
			862072 - Immeuble Saint-Hugues	Saint-Hugues	8	8	8	8	8	8
			Total : capacité d'accueil		39	39	39	39	39	39
		Ajout d'espace -	862070 - Notre-Dame-de-la-Paix (agrandissement)		.	.	.	5	5	5
			Total : capacité d'accueil		.	.	.	5	5	5
		Capacité			39	39	39	44	44	44
		Besoin /			4	4	5	10	11	12
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			3	3	4	9	10	11
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Globalement ce secteur est en légère baisse de clientèle. Toutefois, l'école Notre-Dame-de-la-Paix est au maximum de sa capacité et ne peut offrir le préscolaire 4 ans. Un développement de cent unités est annoncé à Saint-Simon. Un ajout de cinq classes a été autorisé par le ministère de l'Éducation pour cette école. Nous sommes en discussion avec le MEQ pour relancer ce projet. Le préscolaire 4 ans pourrait alors être offert dans cet établissement. La municipalité de Saint Hugues prévoit une croissance démographique. Une demande d'ajout de gymnase et d'une classe sont inclus dans la demande de reconstruction de l'immeuble Saint-Hugues qui a été déposée en septembre 2022 et en septembre 2023 (PQ12024-2034).

4.3 ÉCOLE DE LA CROISÉE (UPTON) ÉCOLE HENRI-BACHAND (SAINT-LIBOIRE) ÉCOLE PLEIN-SOLEIL (SAINTE-HÉLÈNE)

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 03 sud-est compte trois écoles primaires.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Seteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P03	14, 17, 19	Nombre	9-Total		34	33	32	31	30	28
		Capacité	862064 - Croisée, de la	Upton	7	7	7	7	7	7
		dés	862065 - Henri-Bachand	Saint-Liboire	13	13	13	13	13	13
		bâtiments	862068 - Plein-Soleil	Sainte-Hélène-de-Bagot	7	7	7	7	7	7
		en activités	Total : capacité d'accueil		27	27	27	27	27	27
		Capacité			27	27	27	27	27	27
		Besoin /			- 7	- 6	- 5	- 4	- 3	- 1
		Besoin /	Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%		-9	-7	-6	-5	-4	-2
		Besoin /	Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :							

Globalement, ce secteur est en baisse de clientèle. L'école de la Croisée utilise présentement deux locaux temporaires. La municipalité d'Upton prévoit l'ajout de 150 à 230 unités d'appartement supplémentaires, destinées à une clientèle majoritairement familiale, ce qui ajoute une prévision de 50 élèves additionnels. Une demande d'ajout d'espace de 4 classes et d'un gymnase a été redéposée en septembre 2023 (PQI2024-2034) pour remplacer les locaux temporaires, permettre l'accueil de préscolaire 4 ans et pallier la croissance démographique. Cet ajout peut se faire sur le terrain actuel de l'école. L'école Henri-Bachand utilise un local temporaire. Les infrastructures actuelles permettent d'accueillir les élèves des secteurs avec peu de déplacements. En revanche, présentement, nous pouvons accueillir peu d'élèves du préscolaire 4 ans dans ces trois établissements. Le besoin global est de 5 groupes. Un ajout d'espace de 5 classes et un réaménagement a aussi été demandé en septembre 2023 (PQI2024-2034) pour l'école Henri-Bachand qui est présentement en dépassement de capacité. Cet ajout permettrait le démantèlement de la classe temporaire et l'ajout d'un groupe de préscolaire 4 ans. Le terrain actuel de l'école n'est pas assez grand pour accueillir un agrandissement. Cet ajout d'espace devra se faire sur un autre terrain. Des discussions constructives ont été entreprises avec la municipalité à ce sujet, et un site a été identifié à proximité de la patinoire. En collaboration, une demande dans le programme PAFIRSPA a été déposée pour compléter le financement et bonifier l'offre de service récréatif et culturel. Le service de préscolaire 4 ans ne pourra être offert en totalité dans ces deux milieux avant que des espaces supplémentaires ne soient ajoutés. En ce qui concerne l'école Plein-Soleil, la baisse des inscriptions a permis d'offrir une classe de préscolaire 4 ans en 2023-2024.

4.4 ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (ACTON VALE) ÉCOLE SAINT-ANDRÉ (ACTON VALE) ÉCOLE ROGER-LABRÈQUE (ACTON VALE)

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 04, ville d'Acton-Vale compte trois écoles primaires et une école accueillant uniquement des élèves du préscolaire.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Seteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire						
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	
862P04	6	Nombre	9-Total		34	34	35	35	35	36	
			862006 - Sacré-Coeur	Acton Vale	5	5	5	5	5	5	
			862007 - Saint-André	Acton Vale	12	12	12	12	12	12	
			862008 - Roger-LaBrèque	Acton Vale	10	10	10	10	10	10	
			Total : capacité d'accueil		27	27	27	27	27	27	
			Capacité		27	27	27	27	27	27	
			Besoin /		- 7	- 7	- 8	- 8	- 8	- 9	
			Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%		-7	-7	-8	-8	-8	-9	
			Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

À la suite de nos représentations, le MEQ a accepté de diviser la MRC d'Acton en plusieurs territoires d'analyse. Le secteur de la municipalité d'Acton est en légère hausse de clientèle. Le débordement est maintenant plus facile à constater. Des demandes répétées ont été présentées depuis 2021 et une relance a été soumise en septembre 2023 (PQI2024-2034). Pour l'école Sacré-Cœur, un agrandissement de 9 classes et un réaménagement de l'existant sont demandés. La municipalité est ouverte à un agrandissement du terrain de l'école dans le parc attenant avec un préavis de deux ans pour permettre la relocalisation d'infrastructure de loisir. Le temps s'échelonnant entre l'annonce du projet et le début du chantier, correspond au délai souhaité.

4.5 ÉCOLE ASSOMPTION
 ÉCOLE SAINTE-ROSALIE
 ÉCOLE ROMÉO-FORBES
 ÉCOLE AU DOMAINE-SUR-LE-VERT
 ÉCOLE DES PASSEREAUX, IMMEUBLE MAURICE-JODOIN
 ÉCOLE SAINT-CHARLES-GARNIER, IMMEUBLE JACQUES-CARTIER
 ÉCOLE SAINT-CHARLES-GARNIER, IMMEUBLE SAINT-CHARLES-GARNIER

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 05 Saint-Hyacinthe Sud compte six écoles primaires et sept immeubles.
 En 2023- 2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Seteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P05	03, 04, 10, 21, 26, 30	Nombre	9-Total		105	109	113	116	121	127
		Capacité des bâtiments en activités (en classes)	862029 - Assomption 862038 - Sainte-Rosalie 862053 - Roméo-Forbes 862055 - Immeuble Maurice-Jodoin 862057 - Immeuble Jacques-Cartier - Saint-Charles-Garnier 862058 - Saint-Charles-Garnier	Saint-Hyacinthe Saint-Hyacinthe Saint-Hyacinthe Saint-Hyacinthe Saint-Hyacinthe Saint-Hyacinthe	21 19 17 9 11 17	21 19 17 9 11 17	21 19 17 9 11 17	21 19 17 9 11 17	21 19 17 9 11 17	21 19 17 9 11 17
		Total : capacité d'accueil			94	94	94	94	85	85
		Ajout d'espace - projet non majeur	862013 - Domaine sur le vert (construction) 862014 - Remplacement et agrandissement des immeubles Maurice-Jodoin et Saint-Joseph de l'école des Passereaux, située à Saint-Hyacinthe,		24 .	24 .	24 .	24 .	24 15	24 15
		Total : capacité d'accueil			24	24	24	24	39	39
		Capacité			118	118	118	118	124	124
		Besoin /			13	9	5	2	3	- 3
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			13	5	1	-2	-1	-7
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Les prévisions démographiques du secteur sont en croissance. Elles sont surtout occasionnées par le développement entourant l'école au Domaine-sur-le-Vert. À terme, le développement du quartier dépassera la capacité de la première école. Présentement, il y a un surplus de locaux qui sont utilisés par les élèves transportés principalement du secteur Douville. Les secteurs du nord-ouest de Saint-Hyacinthe sont en important débordement. Le projet du remplacement de l'immeuble Saint-Joseph et de l'immeuble Maurice-Jodoin par un nouvel édifice de 15 locaux et un gymnase permettra de rapatrier les 7 groupes qui sont à l'immeuble Jacques-Cartier en conséquence de la fermeture de l'immeuble Saint-Joseph. Les quartiers La Providence et Saint-Joseph seront alors mieux équilibrés. Les quartiers Sainte-Rosalie et Assomption sont près de l'équilibre. La localisation des ajouts aura des impacts importants sur le nombre des élèves qui seront à distance de marche ou devront être transportés en autobus. La municipalité souhaite la construction de l'école de 13 classes annoncée au PQI 2023-2033 à proximité de l'école des Passereaux dans le secteur La Providence. À moins d'un projet d'envergure dans ce quartier, la quasi-totalité des élèves qui la fréquentera seront issus des autres quartiers. Pour Saint-Hyacinthe, l'analyse doit être faite par secteur et globalement pour les trois secteurs touchés soit les secteurs 05 (Saint-Hyacinthe Sud), 06 (Saint-Hyacinthe Nord) et 08 (Saint-Hyacinthe Ouest).

4.6 ÉCOLE LAFONTAINE
 ÉCOLE LAROCQUE
 ÉCOLE DOUVILLE
 ÉCOLE SAINT-SACREMENT
 ÉCOLE BOIS-JOLI – SACRÉ-CŒUR, IMMEUBLE SACRÉ-CŒUR
 ÉCOLE BOIS-JOLI – SACRÉ-CŒUR, IMMEUBLE BOIS-JOLI

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 06, Saint-Hyacinthe Nord compte cinq écoles primaires et six immeubles.
 En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles en enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Secteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P06	01, 02, 05, 27, 31	Nombre	9-Total		96	98	100	100	100	102
		Capacité des bâtiments en activités (en classes)	862028 - Lafontaine	Saint-Hyacinthe	9	9	9	9	9	9
			862031 - Larocque	Saint-Hyacinthe	6	6	6	6	6	6
			862032 - Douville	Saint-Hyacinthe	19	19	19	19	19	19
			862033 - Saint-Sacrement	Saint-Hyacinthe	16	16	16	16	16	16
			862034 - Immeuble Sacré-Coeur	Saint-Hyacinthe	16	16	16	16	16	16
			862035 - Immeuble Bois-Joli	Saint-Hyacinthe	11	11	11	11	11	11
			Total : capacité d'accueil		77	77	77	77	77	77
		Ajout d'espace -	862035 - Immeuble Bois-Joli (agrandissement)					14	14	14
			Total : capacité d'accueil					14	14	14
		Capacité			77	77	77	91	91	91
		Besoin /			- 19	- 21	- 23	- 9	- 9	- 11
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			-21	-22	-19	-11	-11	-13
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Les prévisions démographiques de la clientèle de ce secteur sont en légère hausse. Cependant, elles incluent plusieurs projets immobiliers d'envergure dans les quartiers Bois-Joli, Sacré-Cœur et Saint-Sacrement, ce qui représente au total près de 2 000 unités. La tendance sera donc en forte hausse. Il y a présentement quatre locaux temporaires à l'immeuble Bois-Joli de l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur et deux locaux temporaires à l'école Saint-Sacrement. Plusieurs écoles utilisent des locaux spécialisés pour accueillir des groupes supplémentaires. Comme un besoin supplémentaire de 2 classes de préscolaires 4 ans étaient nécessaires pour ce secteur, un réaménagement des classes a été effectué entre les deux immeubles de l'école Bois-Joli-Sacré-Cœur afin d'accueillir ces deux classes supplémentaires. Un agrandissement de 14 classes a été autorisé par le ministère de l'Éducation à l'immeuble Bois-Joli, le chantier est actuellement en activité. Les locaux devraient être livrés pour la rentrée 2024-2025. Le déplacement de la clientèle et de classes spécialisées est aussi envisagé dans une révision des bassins à venir. Avec la démographie actuelle, il manque une capacité de 11 groupes qui s'accroîtra avec le développement immobilier. Une nouvelle école sera à prévoir dans ce secteur et un site pour l'accueillir, car les terrains des écoles actuelles ne permettent plus d'agrandissement substantiel.

4.7 ÉCOLE SAINT-JOSEPH – SPÉNARD, IMMEUBLE SAINT-JOSEPH ÉCOLE SAINT-JOSEPH – SPÉNARD, IMMEUBLE SPÉNARD

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET DES BESOINS FUTURS

Le secteur 07 Ouest compte une école primaire et deux immeubles.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles en enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Seteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P07	18	Nombre	9-Total		20	20	20	20	20	19
		Capacité	862019 - Immeuble Saint-Joseph	Sainte-Madeleine	15	15	15	15	15	15
		des	862020 - Immeuble Spénard	Sainte-Madeleine	4	4	4	4	4	4
		bâtiments	Total : capacité d'accueil		19	19	19	19	19	19
		Capacité			19	19	19	19	19	19
		Besoin /			- 1	- 1	- 1	- 1	- 1	0
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			-3	-2	-3	-3	-3	-2
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Les prévisions démographiques de la clientèle du secteur sont stables. Cependant, elles incluent un secteur en développement immobilier. Le préscolaire 4 ans est maintenant offert dans ce secteur. Le terrain de l'immeuble Spénard pourrait recevoir un agrandissement moyennant certains ajustements qui seront à discuter avec la municipalité. Toutefois, les besoins ne justifient pas d'agrandissement pour le moment.

4.8 ÉCOLE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, IMMEUBLE I ÉCOLE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, IMMEUBLE II ÉCOLE LA PRÉSENTATION

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 08 Saint-Hyacinthe Ouest compte deux écoles primaires et trois immeubles.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles en enseignement primaire est suivant :

Territoire d'analyse	Secteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P08	07, 24, 32	Nombre	9-Total		41	40	40	41	40	38
		Capacité des bâtiments en activités /cap	862036 - Saint-Thomas-d'Aquin, Immeuble II	Saint-Hyacinthe	4	4	4	4	4	4
			862037 - Saint-Thomas-d'Aquin, Immeuble I	Saint-Hyacinthe	11	11	11	11	11	11
			862047 - La Présentation	La Présentation	9	9	9	9	9	9
			Total : capacité d'accueil		24	24	24	24	24	24
		Capacité d'accueil globale utilisée aux fins de l'analyse			24	24	24	24	24	24
		Besoin / surplus d'espace			- 17	- 16	- 16	- 17	- 16	- 14
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			-18	-18	-18	-20	-18	-16
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Les prévisions démographiques de la clientèle du secteur sont à la hausse. Le territoire statistique actuel du MEQ 862P08 inclut le secteur du Havre des Dominicains et plusieurs projets immobiliers. Cependant, les bassins du CSS les répartissent autrement donc ils sont dirigés à l'école au Domaine-sur-le-Vert du secteur 862P05. Le besoin d'un groupe supplémentaire au préscolaire 4 ans est identifié pour cet établissement. De manière intérimaire, deux locaux temporaires ont été installés à l'immeuble I de l'école Saint-Thomas-d'Aquin. Avec le nouveau découpage des bassins, les écoles de ce secteur sont équilibrées. Il y a un dépassement d'un groupe pour l'école La Présentation. Pour accueillir les élèves, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe devra continuer à louer deux locaux dans le centre communautaire de La Présentation.

4.9 ÉCOLE DES MOISSONS (SAINT-THÉODORE D'ACTON) ÉCOLE SAINT-NAZAIRE

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 09 compte deux écoles primaires et deux immeubles.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Seteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P09	23, 29	Nombre de groupes estimé	9-Total		12	13	12	13	13	13
			862010 - Moissons, des	Saint-Théodore-d'Acton	7	7	7	7	7	7
			862067 - Saint-Nazaire	Saint-Nazaire-d'Acton	6	6	6	6	6	6
			Total : capacité d'accueil		13	13	13	13	13	13
		Capacité d'accueil globale utilisée aux fins de l'analyse			13	13	13	13	13	13
		Besoin / surplus d'espace			1	0	1	0	0	0
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			1	0	1	0	0	0
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

Ce secteur est en légère hausse de clientèle. L'école des Moissons est légèrement en débordement. Dans cette école, l'utilisation temporaire de locaux spécialisés (local d'anglais ou local du service de garde) permettra de garder les secteurs inchangés. Toutes les municipalités ont accès au service de préscolaire 4 ans.

4.10 ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE (ROXTON-FALLS) ÉCOLE NOTRE-DAME (SAINTE-CHRISTINE)

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

Le secteur 10 compte deux écoles primaires et deux immeubles.

En 2023-2024, le taux d'occupation des locaux des écoles d'enseignement primaire est le suivant :

Territoire d'analyse	Secteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire					
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
862P10	09, 11	Nombre de groupes estimé	9-Total		18	18	18	18	18	18
		Capacité des bâtiments	862001 - Saint-Jean-Baptiste 862004 - Notre-Dame Total : capacité d'accueil	Roxton Falls Sainte-Christine	14 7 21	14 7 21	14 7 21	14 7 21	14 7 21	14 7 21
		Capacité d'accueil globale utilisée aux fins de l'analyse			21	21	21	21	21	21
		Besoin / surplus d'espace			3	3	3	3	3	3
		Besoin / surplus d'espace avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%			3	3	3	3	3	3
		Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) :								

La clientèle de ce secteur est stable. Il y a un léger surplus de capacité. Toutes les municipalités ont accès au service de préscolaire 4 ans.

1. Seuls les immeubles présentés sont utilisés dans le calcul de la capacité d'accueil du CSS.
2. Les données du MEQ ne tiennent pas compte de l'impact des développements résidentiels.
3. Le mot « immeuble » désigne ici un terrain vacant ou un terrain comprenant un bâtiment construit dessus.
4. Se rapporter au Règlement sur les autres conditions et modalités applicables au régime de cession d'un immeuble par une municipalité locale à un centre de services scolaire en application de l'article 272.2 de la Loi sur l'instruction publique pour les caractéristiques minimales que doit respecter le terrain cédé.

4.11 ÉCOLES SECONDAIRES, CENTRES DE FORMATION AUX ADULTES ET ÉCOLE SPÉCIALISÉE

ARTS		
Projets pédagogiques	Critères d'admission	École offrant le programme
Concentration en arts	Intérêt de l'élève Aptitude à travailler en équipe Avoir un bon comportement	CASAVANT
Volet Théâtre/Cinéma	Intérêt de l'élève	PRO
Volet arts plastiques (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e secondaire)	Intérêt de l'élève	FADETTE
Volet arts visuels	Intérêt de l'élève	PHD
Volet musique	Intérêt de l'élève	PHD
Volet arts plastiques	Intérêt de l'élève	PRO
Volet arts médiatiques	Intérêt de l'élève	CASAVANT
OUVERTURE SUR LE MONDE		
Projets pédagogiques	Critères d'admission	École offrant le programme
Programme d'éducation intermédiaire (PÉI)	Tests d'admission Recommandation de l'enseignant de 6 ^e année et de la direction	PHD
Exploration du monde anglophone	Intérêt de l'élève	CASAVANT
Volet enrichi	Intérêt de l'élève Ouverture sur le monde et intérêt pour l'anglais et le multimédia	PRO
SCIENCES ET TECHNOLOGIE		
Projets pédagogiques	Critères d'admission	École offrant le programme
Volet environnement	Intérêt de l'élève	PHD
Volet multimédia	Intérêt de l'élève	CASAVANT
Volet sciences et technologie	Intérêt de l'élève	FADETTE
SPORTS		
Projets pédagogiques	Critères d'admission	École offrant le programme
Programme sport-études • Baseball • Boxe olympique • Cheerleading • Crossfit (en développement) • Danse • Dek hockey • Entraînement - Parcours ninja • Équitation (selle classique et selle western) • Golf • Gymnastique artistique • Gymnastique - sports de trampoline • Hockey féminin • Hockey masculin • Judo • Natation • Natation artistique • Patinage artistique • Ringuette • Soccer féminin • Soccer masculin • Tennis	Être un athlète reconnu et recommandé par son club ou sa fédération Avoir obtenu une moyenne de 72 % dans les matières suivantes : français, anglais et mathématiques Avoir réussi les autres matières	FADETTE
Concentration basketball	Intérêt de l'élève	PHD
Concentration soccer	Doit déjà évoluer dans une ligue de soccer Tests d'habiletés sportives	FADETTE
Volet éducation physique	Intérêt de l'élève	PHD
Volet hockey	Intérêt de l'élève Avoir un bon comportement	CASAVANT
Volet multisport	Intérêt de l'élève	CASAVANT
Volet plein air	Intérêt de l'élève	PHD
Volet soccer et futsal	Intérêt de l'élève	FADETTE
Volet sports (profil multisport ou hockey)	Intérêt de l'élève	PRO

L'école secondaire Raymond offre des parcours de formation axés sur l'emploi. Deux de ces parcours sont offerts, le programme de formation à un métier semi-spécialisé (FMS) et le programme préparatoire au diplôme de formation professionnelle (Pré-DEP).

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe compte cinq écoles secondaires, accueillant presque toutes des élèves provenant de différentes municipalités du territoire. La plupart offrent le programme régulier, de la 1^{re} à la 5^e secondaire. De plus, certaines offrent des programmes pédagogiques particuliers. Chacune se démarque par une offre de service diversifiée. Les élèves choisissent leur école secondaire en fonction de leurs intérêts. Ce modèle est propre à notre centre de services.

Les prévisions des effectifs scolaires du MEQ au secondaire des dernières années ont constamment été sous-estimées. La croissance réelle est de 15% de plus en moyenne année par année. La construction d'une école secondaire entre dans la catégorie des grands projets du gouvernement (plus de 50M\$). Ces projets prennent de 6 à 8 ans à se réaliser. En septembre 2023 deux projets d'ajout d'espace ont été déposés par le CSS au MEQ; la construction d'une nouvelle école primaire et l'ajout de places à l'école secondaire Casavant. Ces deux projets nécessitent la cession d'immeubles en vertu de l'article 272 de la LIP. L'ajout de 245 places est réalisable plus rapidement si nous utilisons l'aile Pratte du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Pour ce projet, une entente tripartite entre le CSS, la Municipalité et les Séminaristes doit être conclue pour le bâtiment ainsi que le terrain nécessaire pour l'ajout de plateaux sportifs et d'espaces extérieurs en cohérence avec le volume des élèves. Pour le projet de construction d'une école secondaire, la confirmation d'un terrain est préalable aux autorisations du MEQ. Nous réitérons notre demande récurrente depuis 2020 d'un terrain pour une école secondaire dans le secteur de Saint-Hyacinthe.

UTILISATION DES ESPACES DISPONIBLES ET ANALYSE DES BESOINS FUTURS

En 2023-2024, l'occupation des écoles en enseignement secondaire est la suivante :

Territoire d'analyse	Secteur statistique	Indicateur	Détail	Municipalité	Année scolaire										
					2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033
862S01	01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32	9-Total			5 535	5 628	5 695	5 764	5 793	5 769	5 895	5 830	5 857	5 872	5 968
		Capacité des bâtiments en activités (en places-élèves)	862005 - Immeuble Samuel-Casavant	Saint-Hyacinthe	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073	1 073
			862030 - Immeuble Raymond	Saint-Hyacinthe	174	174	174	174	174	174	174	174	174	174	174
			862074 - Polyvalente Robert-Ouimet	Acton Vale	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015	1 015
			862076 - Fadette, secondaire	Saint-Hyacinthe	812	812	812	812	812	812	812	812	812	812	812
			862079 - Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Saint-Hyacinthe	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320	2 320
		Total : capacité d'accueil à 100%			5 394	5 394	5 394	5 394	5 394	5 394	5 394	5 394	5 394	5 394	5 394
		Total : capacité d'accueil à 85%			4 585	4 585	4 585	4 585	4 585	4 585	4 585	4 585	4 585	4 585	4 585
		Ajout d'espace - projet non majeur	862005 - Immeuble Samuel-Casavant (agrandissement)		812	812	812	812	812	812	812	812	812	812	812
		Total : capacité d'accueil à 100%			812	812	812	812	812	812	812	812	812	812	812
		Total : capacité d'accueil à 85%			690	690	690	690	690	690	690	690	690	690	690
		Capacité d'accueil globale			5 275	5 275	5 275	5 275	5 275	5 275	5 275	5 275	5 275	5 275	5 275
		Besoin / surplus d'espace			- 260	- 353	- 420	- 489	- 518	- 494	- 620	- 555	- 582	- 597	- 693
Besoin / surplus d'espace selon le CSS (à compléter, le cas échéant) : Expliquer dans la section Commentaires les écarts entre les chiffres du MEQ et ceux du CSS.															

Écoles	Capacité du MEQ* 2022 (élèves)	Modulaire temporaire (classes)	Clientèle (élèves)	Clientèle (élèves)	Clientèle (élèves)	Clientèle (élèves)	Clientèle (élèves)
			2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032
MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DU COMTÉ D'ACTON							
Polyvalente Robert-Ouimet 1450, 3e avenue C.P. 670 Acton Vale (Québec) J0H 1A0	863		817	865	875	885	895
MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DU COMTÉ DES MASKOUTAINS							
École secondaire Casavant immeuble Samuel-Casavant 700, rue Girouard Est Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y2	1602		577	1609	1604	1655	1687
École secondaire Fadette 2250, avenue Mailhot Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4G2	690	4	1077	1125	1125	1125	1125
Polyvalente Hyacinthe-Delorme 2700, rue T.-D.-Bouchard	1972	11	1992	2000	2000	2000	2000
École Raymond 2350, rue Lafontaine Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2N1	148		165	165	165	165	165
Sous-total	4 412		4 811	4 899	4 894	4 945	4 977
Total des 2 MRC regroupées	5 275		5 628	5 764	5 769	5 830	5 872

* Ces chiffres constituent la capacité effective des immeubles soit 85 % de la capacité théorique.

L'école René-Saint-Pierre s'ajoute aux cinq écoles secondaires mentionnées. Cette école spécialisée, à vocation régionale, accueille des élèves ayant un handicap lourd ou une difficulté très sévère d'adaptation. Celle-ci scolarise également les élèves qui résident au Centre jeunesse de la Montérégie. Le ministère de l'Éducation ne tient pas compte de cette école dans ses prévisions d'effectif scolaire ni pour la capacité d'accueil du territoire.

Écoles	Capacité du MEQ 2022 (élèves)	Clientèle 2023-2024 (élèves)	Clientèle 2025-2026 (élèves)	Prévisions de la clientèle (élèves)
René-Saint-Pierre 2255, boulevard Laframboise Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4X7	n/d	202	212	Hausse
Total		202	212	

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe offre également un service aux adultes via deux points de services, Saint-Hyacinthe et Acton Vale. La francisation des résidents immigrés augmente les besoins de façon croissante.

Écoles	Clientèle 2022-2023 (élèves)	Prévision 2024-2025	Prévisions de la clientèle (élèves)
Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton Immeuble Bonin 301, rue Bonin Acton Vale (Québec) J0H 1A0	45	50	Stable
Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton Immeuble Laframboise 2495, boulevard Laframboise Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y1	430	430	Stable
Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton La Marge 1305-4, rue des Cascades Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3H3	30	30	Stable
Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton René-Saint-Pierre 2255, boulevard Laframboise Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4X7	13	13	Stable
Total des 2 MRC regroupées	518	523	

DEMANDE D'AJOUTS D'ESPACE ET D'AGRANDISSEMENT

Malgré les agrandissements de deux écoles secondaires, le besoin d'espace pour les élèves du secondaire de la municipalité régionale de comté des Maskoutains ne sera pas comblé. Nous avons présenté une nouvelle demande d'ajouts d'espace pour une nouvelle école secondaire de 1 015 places en septembre 2023. Une nouvelle école secondaire demande un site de grande ampleur. De plus, le terrain doit être bien desservi pour le transport, car les élèves peuvent provenir de tous les secteurs.

Bien qu'il ait eu une installation de 11 classes temporaires à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, de 4 classes temporaires à l'école secondaire Fadette, cela ne nous permettra pas d'accueillir tous les élèves avant la livraison des agrandissements autorisés.

Les locaux temporaires devront être gardés et nous devons en ajouter de nouveaux pour être en mesure d'accueillir tous les élèves avant que la construction de la nouvelle école ne soit réalisée.

5

Sommaire des besoins en terrains



Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a fait des analyses avec les meilleures données disponibles. Les scénarios sont basés sur des prévisions démographiques. Ils seront mis à jour annuellement.

Pour les projets déposés au ministère de l'Éducation le 29 septembre 2023, les terrains suivants sont nécessaires:

- ❖ Un site à Saint-Liboire, nous devons formaliser l'entente avec la municipalité et les loisirs quant à la construction d'une nouvelle école primaire de 6 classes;
- ❖ Un site dans la municipalité d'Acton Vale, nous devons formaliser l'accord de principe avec la municipalité quant à l'agrandissement de l'école Sacré-Cœur;
- ❖ Un site pour une nouvelle école secondaire de 1 015 places à Saint-Hyacinthe;
- ❖ Une entente entre la municipalité, le Séminaire de Saint-Hyacinthe et le CSS pour l'ajout de places à l'immeuble Samuel Casavant. Une entente de principe devrait être réalisée pour juin 2024.

Il est peu probable que toutes les demandes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe soient financées dans le budget 2024-2025. Cependant, les besoins sont bien présents et les demandes refusées seront ajustées aux nouvelles prévisions, et puis redéposées. Les municipalités concernées doivent prévoir ces éventualités dans la planification du territoire. Le ministère demande maintenant que l'entente sur le terrain soit conclue avant de confirmer un ajout d'espace.